

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 48581 du 29 juin 2015 portant attribution du brevet supérieur de spécialiste
par validation des acquis de l'expérience professionnelle**

NOR : INTJ1515352S

Le ministre de l'intérieur,

Vu les articles L. 4111-1 à L. 4144-1 du code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'instruction n° 14100/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 22 avril 2014 relative au parcours de formation des sous-officiers des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN) ;

Vu la note-express n° 18262/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 14 mars 2015 ;

Vu le procès-verbal de délibération de la commission en date du 9 juin 2015,

Décide :

Article 1^{er}

Le brevet supérieur de spécialiste par validation des acquis de l'expérience professionnelle, spécialité «administration et gestion du personnel», est attribué à compter du 1^{er} juillet 2015 aux 17 sous-officiers classés par ordre alphabétique dont le nom suit :

Bialès Dominique	134307
Choisnet Valérie	138338
Delpierre Valérie	138698
Despujols Sylvie	123271
Doyen-Le-Bey Stéphane	175788
Duventru Jean-François	193466
Fourcade Valérie	170177
Frosio Béatrix	151998
Gatti Véronique	139429
Gervais Sandra	140320
Martinez Catherine	171012
Mettier Ginette	126733
Mora Emilia	141731
Paracchini Katell	185044
Parrot Isabelle	143920
Rudelli Sandrine	128737
Tenen Agnès	203143

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE